



PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
HAUT COMMISSARIAT A L'INITIATIVE 3N



**SUIVI DE L'OPERATIONNALISATION DE LA POLITIQUE NATIONALE
DE SECURITE NUTRITIONNELLE AU NIGER, 2017-2025**

**Analyse des allocations et dépenses
publiques dédiées à la nutrition 2018-2020**

**ALLOCUTION DU SECRETAIRE GENERAL
DU HAUT COMMISSARIAT A L'INITIATIVE 3N**

Niamey le 20 Septembre 2022

- Monsieur le Conseiller à la Présidence de la République en charge de l'agriculture et de l'élevage,
- Madame/Monsieur le conseiller au cabinet du premier ministre en charge de l'agriculture et du développement rural,
- Mesdames et Messieurs les Secrétaires Généraux des Ministères contributeurs dans la mise en œuvre de la Politique Nationale de Sécurité Nutritionnelle,
- Monsieur le Représentant Adjoint de la FAO au Niger
- Madame/Monsieur le Représentant de la Délégation de l'Union Européenne au Niger, Chef de file des donateurs du Mouvement « SUN », Scaling Up Nutrition
- Monsieur le Directeur de la Nutrition du Ministère de la Santé, de la Population et des Affaires Sociales, Point Focal national du Mouvement « SUN », Scaling Up Nutrition, pour la promotion de la Nutrition
- Mesdames et Messieurs les chefs des sections nutrition des Agences du Système des Nations Unies
- Mesdames et Messieurs les responsables et animateurs des Réseaux du Mouvement SUN pour la promotion de la Nutrition
- Mesdames et Messieurs les Directeurs, de la Statistique, des Etudes et Programmation des Ministères et Institutions contributeurs de la Nutrition
- Mesdames et Messieurs les Points focaux nutrition des Ministères et institutions publiques de mise en œuvre de la PNSN
- Mesdames et Messieurs les Délégués des Institutions et Organisations partenaires intervenant dans le domaine de la Nutrition,

Chers invités,

Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi, au nom du Haut-Commissaire à l'initiative 3N, de vous remercier pour vos efforts continus en faveur de l'amélioration de l'état nutritionnel des Nigériens, Axe 4 de l'initiative 3N pour la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle et du Développement Agricole Durable.

Mesdames et Messieurs,

L'amélioration de l'état nutritionnel bénéficie, comme cela est traduit dans la Stratégie l'initiative 3N d'un engagement politique fort, et le HC3N, en collaboration avec les partenaires au développement du Niger, ont élaboré et fait adopté en 2018, une Politique Nationale, multisectorielle de Sécurité Nutritionnelle, PNSN 2017-2025, avec un premier plan d'action 2017-2020, puis un second couvrant la période 2021-2025.

Je saisi donc cette opportunité pour souligner l'engagement multiforme des partenaires auprès du Gouvernement en faveur de la nutrition

Mesdames et Messieurs,

A titre de rappel, La Politique Nationale de Sécurité Nutritionnelle (PNSN) et son Plan d'Action ont été lancés en Décembre 2018 par le Premier Ministre d'alors, SEM. Brigi Rafini en présence de la Sous-Secrétaire des Nations Unies et Coordinatrice du Mouvement SUN pour le développement de la Nutrition, Mme Gerda Verburg.

A cette occasion Mme Gerda a rappelé au Gouvernement du Niger l'urgence d'opérer un changement de paradigme et de faire preuve d'un sursaut de volontarisme pour relever le défi du développement psycho moteur et cognitif d'un grand nombre d'enfants compromis par de fortes prévalences de la sous nutrition afin que le Pays trouve le chemin du développement.

En effet, l'étude « Cout de la Faim », conduite en 2018 par le HC3N avec la collaboration de l'ensemble des parties prenantes, a montré que, les coûts annuels associés à la sous nutrition chez

l'enfant sont estimés à 289,7 milliards de FCFA par an, ce qui correspond à 7,1% du PIB annuel du Niger.

Mesdames et Messieurs,

Conscients de cette situation qui freine le développement du pays, les parties prenantes ont pris des engagements traduits sur une note de synthèse au terme du lancement de la Politique multisectorielle de nutrition, PNSN.

C'est ici, Mesdames et Messieurs, l'occasion de rappeler certains de ces engagements pris par le Gouvernement du Niger :

- Diffuser et vulgariser la PNSN et son Plan d'Action à tous les niveaux ;
- Mettre en place les instances de gouvernance et de suivi de la mise en œuvre de la PNSN, incluant les mécanismes de coordination multisectorielle, les outils de suivi des financements (ressources internes et externes) et des engagements de l'Etat à travers le dispositif de suivi de l'action gouvernementale ;
- Contribuer au financement du plan d'action de la PNSN au moins à hauteur de 15% sur ressources internes (budget national) chaque année, en priorisant les types d'interventions et les zones les plus affectées pour maximiser l'impact et le rapport cout-efficacité.
- Elaborer un mécanisme de suivi et de redevabilité, incluant la traçabilité financière ;
- Remettre la nutrition au cœur des priorités dans les accords de coopération et de faire du plaidoyer auprès des partenaires techniques et financiers (PTFs) pour le financement de la nutrition ;
- Envisager la tenue une fois par an d'une réunion du Comité Interministériel d'Orientation (CIO) de l'Initiative 3N dédié à la nutrition.

Les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) quant à eux se sont engagés entre autres, à :

- S'aligner aux priorités de l'Etat ;

- S'engager fortement dans la mobilisation des ressources ;
- Renforcer la collaboration et la complémentarité inter-agences des Nations Unies en faveur d'une approche multisectorielle de la nutrition alignée à la PNSN ;

Mesdames et Messieurs,

Le présent exercice d'analyse des allocations et dépenses publiques dédiées à la nutrition correspond pour l'Etat, à sa responsabilité de :

- i) suivre la contribuer au financement du plan d'action de la PNSN (à hauteur de 15% au moins) sur ressources internes (budget national) chaque année,
- ii) de la mise en œuvre d'un mécanisme de suivi et de redevabilité, incluant la traçabilité financière ;

Pour les partenaires, il s'agit de leur responsabilité à s'aligner aux priorités de l'Etat et à s'engager fortement dans la mobilisation des ressources.

Mesdames et Messieurs,

L'exercice d'analyse des allocations et des dépenses publiques dédiées à la nutrition auquel vous êtes conviés entre alors dans le cadre du respect de nos engagements respectifs.

Le premier exercice couvrant la période 2016-2017 et qui a été participatif, accompagné par la Direction des Informations Financières du Ministère des Finances avec 12 Ministères contributifs a permis d'avoir une situation de référence. Les résultats saillants sont les suivants :

- Les allocations budgétaires sur ressources propres de l'Etat, dédiées à la nutrition, représente 3,4 % du budget total de l'Etat pour la période 2016-2017 ;
- Les ressources propres de l'Etat pour la nutrition ont été identifiées principalement dans quatre (4) Ministères et institutions publiques :
 1. Agriculture et Elevage (8,3 % en 2016 et 23 % en 2017) ;
 2. Santé Publique (12,5 % en 2016 et 10,4 % en 2017),

3. Enseignements Professionnels et Techniques (15,7 % en 2016 et 5,7 % en 2017) ;
4. Cabinet du Premier Ministre (7,6 % en 2016 et 3,4 % en 2017).

Mesdames et Messieurs,

Comme vous le constatez, entre 2016 et 2017, le budget total de nutrition a drastiquement baissé passant de 11,4 % en 2016 à 0,03 % en 2017

Ainsi, pour atteindre les cibles de nutrition et augmenter l'efficacité et l'efficience des dépenses publiques en faveur de la nutrition, il y a lieu de :

1. Effectuer régulièrement cet exercice d'analyse budgétaire et en vulgariser les résultats sous forme de séminaires Gouvernemental et parlementaire.
2. Concevoir et orienter les investissements sensibles à la nutrition de manière à viser des objectifs nutritionnels afin d'améliorer les résultats en matière de nutrition ;
3. Mettre en place une stratégie décisive pour augmenter le budget national alloué à la nutrition, à la fois pour les investissements spécifiques et « sensibles » à la nutrition ;
4. Identifier des niches de financement additionnel, complémentaires ou innovant en faveur de la nutrition

Mesdames et Messieurs,

Je ne terminerais pas mon propos sans rappeler, qu'au-delà de tout engagement, **une bonne alimentation et nutrition** est un **droit humain** fondamental inscrit dans la constitution du Niger, qu'**un enfant vivant et prospère** est le symbole futur de la **prospérité nationale et Investir dans la nutrition apporte des gains économiques considérables dans les pays les plus touchés comme le Niger.**

Agir dans la nutrition, c'est investir dans l'avenir.

En vous souhaitant d'excellents résultats, je déclare ouvert les travaux de l'atelier sur l'analyse budgétaire de la nutrition pour la période 2018-2020.

Je vous remercie de votre attention.